

COMMUNE DE CRÉPOL
1 Espace de la Liberté
26350 CRÉPOL

Crépol, le 17 décembre 2020

**COMMUNE DE CRÉPOL
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 2
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

**APPROBATION DE
LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2**

Objet : Caractère exécutoire de l'acte

Nature et date de l'acte : Délibération du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2020

Date de transmission au Préfet : le 15 décembre 2020

Mesures de publicité :

- Affichage en mairie : à compter du 15 décembre 2020
- Insertion dans la presse : 17 décembre 2020

Contrôle de légalité :

- Date de la lettre au maire :
- Observations :

Date à laquelle la délibération devient exécutoire : le 17 décembre 2020

Le Maire,
LAGUT Martine

